

## Exemption de l'obligation de cotiser au Fonds pour la formation professionnelle forestière en 2026

Ce formulaire est destiné aux entreprises qui souhaitent être exemptées de l'obligation de cotiser au Fonds pour la formation professionnelle forestière en 2025. Merci de bien vouloir remplir le formulaire en caractère d'imprimerie.

### Adresse

Exploitation / entreprise:

Adresse:


### Justification de l'exemption (veuillez svp cocher la case qui convient :

- Notre entreprise ne réalise pas de travaux forestiers. Nous ne fournissons donc pas de prestations au sens de l'article 4 du règlement FFP.
- Nous avons cessé nos activités dans l'économie forestière en date du .....
- Nous mandats des tiers pour réaliser les travaux forestiers. Les entreprises ou indépendants suivants sont chargés de ces travaux (entreprise / nom, adresse, lieu):

.....  
.....  
.....

- Si votre entreprise n'effectue aucun travail dans le domaine forestier, prière de noter ici la description exacte des activités, dans l'ordre des chiffres d'affaires :

.....  
.....

- Personne de référence à contacter pour obtenir des informations sur l'abandon des activités forestières : .....

- Annexe: liste des chiffres d'affaires des activités forestières de l'année précédente

Personne de contact:

Téléphone fixe / mobile:

Adresse électronique:


Nous confirmons l'exactitude des indications ci-dessus.

Lieu et date:

Timbre et signature:

.....

.....

Veillez svp renvoyer ce formulaire rempli en caractères d'imprimerie **dans les quinze jours** au secrétariat du FFP Forêt (adresse préimprimée pour enveloppe C5 avec fenêtre), ou par courriel après avoir scanné à [info@bbfwald.ch](mailto:info@bbfwald.ch), merci beaucoup.

**FFP Forêt**  
Secrétariat  
Hardernstrasse 20  
3250 Lyss

**FFP Forêt**  
Secrétariat  
Hardernstrasse 20  
3250 Lyss

Remarques:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....